



Convention de Stage

ENTRE

L'École Nationale Supérieure des Mines de Rabat, située : Rue Hadj Ahmed Cherkaoui - B.P. 753 - Agdal - Rabat - Maroc ; ci-après dénommée «ENSMR».

 $\mathbf{E}\mathbf{T}$

Oxyliom Solutions - GHANDI OFFICES, 286 Boulevard GHANDI, Casablanca - Casablanca ; ci-après dénommé «l'organisme d'accueil »

ΕT

ILLAOUI HOUSSAM, CIN/Psprt : G727753, élève ingénieur de 3ème Année de l'ENSMR, Département: Génie Informatique, Filiére/Option : Management des Systèmes d'Information ; ci-après dénommé(e) «l'étudiant»

ARTICLE 1: L'objet de la présente convention est de définir les conditions d'accueil de l'étudiant inscrit à l'ENSMR lors de son stage. L'étudiant sera accueilli du 01/03/2022 au 01/09/2022 afin d'effectuer un Stage de Fin d'Études. La date de début et la durée du stage peuvent éventuellement faire l'objet de modification en commun accord entre l'organisme d'accueil, l'ENSMR et l'étudiant. La soutenance devant un jury à l'ENSMR marque la fin de la durée du stage.

ARTICLE 2: Pendant la durée du stage au sein de l'organisme d'accueil, l'étudiant est soumis au règlement intérieur de celui-ci, notamment en ce qui concerne l'organisation du travail, la discipline générale, les règlements d'hygiène et de sécurité. En cas de manquement à la discipline, le Directeur de l'organisme d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage après avoir prévenu le Directeur de l'ENSMR.

ARTICLE 3: Au cours du stage, le stagiaire conserve son statut d'étudiant de l'ENSMR en ce qui concerne les droits étudiants et les droits sociaux, c'est-à-dire la protection sociale dans le cadre de l'assurance dont il est bénéficiaire.

ARTICLE 4: En cas d'accident survenant à l'étudiant, durant la période de stage, le Directeur de l'organisme d'accueil s'engage à faire parvenir à Monsieur le Directeur de l'ENSMR, une déclaration du sinistre dans les brefs délais.

ARTICLE 5: L'étudiant s'oblige à respecter les règles de confidentialité en vigueur dans l'organisme d'accueil et s'engage à garder confidentielles les informations dont la divulgation pourrait nuire aux intérêts de cet organisme.

ARTICLE 6: Le Directeur de l'organisme d'accueil adressera au Directeur de l'ENSMR, à titre confidentiel, l'appréciation du travail accompli par l'étudiant.

ARTICLE 7: L'étudiant s'engage à fournir au service des stages de l'ENSMR, une copie de la convention de stage signée par l'organisme d'accueil, dans un délai d'un mois à compter de la date de début de stage fixée dans l'article1.

ARTICLE 8: L'étudiant ne peut s'engager qu'avec un seul organisme à la fois. Il est toutefois possible de s'engager avec un autre organisme, à condition de fournir au service des stages de l'ENSMR l'annulation officielle du stage avec l'organisme précédent.

Fait à Rabat, le 31/01/2022

Le Chef de Département

L'étudiant Stagiaire Le Directeur de l'ENSMR ou son Représentant

Le Directeur de l'Organisme d'Accueil ou son Représentant

Adresse : Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui - B.P 753 Agdal - Rabat. Télécopie : 05 37 77 10 55

email: stage@enim.ac.ma